

LE CONCOURS A DISPARU. VIVE L'ATELIER DES EXPERTS !

Après mûres réflexions et discussions, le comité a décidé de changer l'appellation du concours interne du CCG en « **ATELIER DES EXPERTS** » qui aura lieu le **mardi 19 novembre 2019**. Pourquoi cette nouvelle appellation ? Diverses raisons nous ont conduits à ce choix : la première, c'est que le Caméra Club de Genève ne faisant plus partie de SwissMovie ; il n'y a donc plus besoin de classement. La deuxième, c'est que le comité est persuadé que ce qui importe le plus aux membres du CCG c'est de connaître la qualité artistique et technique de leur production, avant de savoir s'ils ont gagné un premier, deuxième ou troisième prix, ou encore celui du public. Toutes les productions seront donc évaluées par des professionnels de la discipline. Les principaux critères seront la pertinence, l'originalité du sujet, la cohérence du scénario, la démarche journalistique, la recherche d'avis contradictoires, la qualité technique et... le coup de cœur.

Pour accorder suffisamment de temps aux experts et permettre au plus grand nombre de participer, un seul film par auteur(e) d'une durée de 15 minutes maximum (générique compris) pourra être inscrit. La sortie du film ne devra pas excéder plus de 3 ans s'il s'agit d'un documentaire et 5 ans pour une fiction (année civile). La somme de Frs 20.- d'inscription ne sera plus perçue.

Les films devront être remis au plus tard le **mardi 5 novembre 2019**. Passé cette date les productions ne seront plus acceptées. Pour les autres conditions, il faut se référer au règlement de l' « **ATELIER DES EXPERTS** ».

A la fin du repas (car pour cette année l'organisation restera la même que celle de 2018), les experts communiqueront une synthèse écrite des appréciations de chaque film visionné et livreront en fonction de leurs compétences une courte analyse verbale.

Pour le comité
René Wiedmer
Responsable de l'« **ATELIER DES EXPERTS** »